

A l'attention des médias

La santé mentale aussi a ses Awards

Reintegration Awards : les lauréats 2017

La 17^e édition des Reintegration Awards, organisée ce vendredi 19 janvier à Namur par le **Centre de Référence en Santé Mentale (CRéSaM)**, a levé le voile sur les lauréats¹ :

Le **Prix du Jury**, d'une valeur de 5.000 € a été décerné au projet « **La vie du Club NorWest** », porté par l'Asbl NorWest à Jette. Il s'agit d'un espace de socialisation avec un accueil sans exigences, libre d'accès à toutes et à tous. « Il s'agit d'une communauté d'entraide où la personne est au centre du projet et où nous aidons les membres à retrouver une confiance en soi. Nous n'avons pas honte d'avoir des fragilités psychiques, nous avons surtout des ressources », s'est exprimée Agnès Simon, bénévole à l'Asbl NorWest.

Le **Prix du Public**, d'une valeur de 2.500 € a été attribué au projet « **Ecole sportive adaptée** » de l'Association de Cercles Omnisports Adaptés (FOA) à Petite-Chapelle et de l' Athletic Club Beloeil Bernissart Handisport (ACBBH) à Blaton. Le projet est dédié à toute personne présentant un handicap et/ou des difficultés psychiques, à qui un suivi socio-sportif peut permettre un épanouissement dans sa globalité.

Ces prix récompensent des initiatives qui visent à rapprocher les personnes fragilisées par la maladie mentale de *monsieur- et- madame- tout- le- monde*. Cette année, **20 projets** étaient en course. En soutenant et en faisant mieux connaître ces projets, les Reintegration Awards espèrent **contribuer à la déstigmatisation des personnes souffrant de maladies mentales et les aider à trouver une place dans la société**. Personne n'est à l'abri de rencontrer un jour une problématique de santé mentale. Un belge de plus de 15 ans sur trois (32%) éprouve des difficultés psychologiques tandis que 18 % connaissent un épisode qui laisse suspecter une pathologie mentale².

Cette nouvelle édition aura permis de **donner la parole** aux acteurs de santé mentale, professionnels et usagers, **mais aussi de faire connaître le foisonnement de projets et d'initiatives** visant toujours plus de réhabilitation et de déstigmatisation en santé mentale. L'édition 2017 a montré à nouveau que la réintégration des personnes souffrant d'une maladie mentale est possible parce que nombreux sont ceux qui développent des projets qui y contribuent. « *Notre société évolue de plus en plus rapidement et il y a de plus en plus d'exclus. En tant que groupe pharmaceutique, nous produisons des médicaments, mais nous sommes conscients que les médicaments ne sont pas l'unique solution pour les patients. Nous soutenons les Reintegration Awards car ils permettent de remettre l'humain au centre des préoccupations.* » s'est exprimée Michèle Sangeleer, Directrice médicale chez Lilly.

Isabelle Demaret, Conseillère en santé mentale au Cabinet de Madame la Ministre Alda Greoli, a précisé en introduction de la cérémonie officielle toute l'importance d'encourager des initiatives qui visent l'autonomie de la personne et qui mettent l'accent sur les capacités des personnes et non sur leurs problèmes. Elle a en outre été marquée par l'innovation créative des projets-participants cette année.

Infos et renseignements :

Audrey Crucifix, chargée de communication : 081/25.31.49 et 0494/11.04.59 –

a.crucifix@cresam.be

Christiane Bontemps, directrice : 081/25.31.43 et 0478/27.10.08 – c.bontemps@cresam.be

Centre de référence en santé mentale (CRéSaM) - boulevard de Merckem, 7 - 5000 NAMUR

Tél: 081 25 31.10 - Fax: 081 25.31.16 - cresam@cresam.be - www.cresam.be

A votre disposition pour tout écho de cette manifestation

¹ Voir présentation synthétique de ces deux projets ci-après.

² Enquête de santé 2013. WIV-ISP, Bruxelles, https://his.wiv-isp.be/fr/Documents%20partages/WB_FR_2013.pdf.